

# PCAE - METHODES ALTERNATIVES A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

## VOUS VOULEZ...

- Choisir les techniques culturales permettant de réduire le recours aux produits phytosanitaires
- Utiliser des outils de décision pour faire l'impasse sur un produit phytosanitaire
- Connaître les solutions de biocontrôle utilisables à ce jour
- Elaborer un plan d'actions pour votre exploitation

### Contenu de la formation :

Les enjeux d'une réflexion sur l'ensemble de l'exploitation pour réduire le recours aux produits phytosanitaires  
Les choix techniques cultures : cultures, dates et densité de semis, rotation, variétés, associations...  
Les différentes techniques de désherbage mécanique.  
Diminuer la pression des maladies et des insectes pour diminuer l'utilisation des fongicides et des insecticides. Les biocontrôles sont ils des solutions possibles ?  
Conditions de réussite et impact de ces techniques sur le travail à plusieurs (entraide, CUMA) et sur les autres ateliers de l'exploitation  
Le travail en réseau - témoignage : rôle, les résultats obtenus par les réseaux  
Plan d'actions pour sa propre exploitation

### Méthodes pédagogiques :

Analyse des pratiques  
Apports pratiques et théoriques  
Visite et témoignage  
Plan d'actions  
1/2 journée, en individuel, sur votre exploitation

### Intervenants :

Sébastien ROUSSEAU Conseiller Entreprise  
Joëlle JAULIN Conseillère Entreprise Végétal

### Durée :

2 jours + 1 visite individuelle gratuite pour accompagner votre plan d'actions

### Horaires :

9h00- 17h00

### Responsable de stage :

Joëlle JAULIN  
+33 (0)2 51 36 81 55  
[joelle.jaulin@pl.chambagri.fr](mailto:joelle.jaulin@pl.chambagri.fr)



### Tarif : gratuit (prise en charge par VIVEA et FEADER )

(voir bulletin d'inscription)  
*Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.*

### Public :

Agriculteurs des Pays de Loire ayant sollicité ou souhaitant solliciter le PCAE et désireux de découvrir et mettre en place les alternatives aux produits phytosanitaires. Cette formation est particulièrement adaptée aux agriculteurs ayant une surface de cultures de 60 ha et +.

## Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

### 1 - Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

OUI  NON

Si oui laquelle et quand ?

.....  
.....  
.....

### 2 - Quelles sont vos pratiques/connaissances en lien avec la formation proposée ?

.....  
.....  
.....

### 3 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrez actuellement sur votre exploitation en lien avec l'utilisation des phytos ?

.....  
.....  
.....

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## PCAE - METHODES ALTERNATIVES A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone : \_/\_/\_/\_/\_/\_

Portable : \_/\_/\_/\_/\_/\_

Email : .....

Date de naissance : \_/\_/\_/\_

Lieu de naissance : .....

Nom de la société : .....

### Cochez votre statut professionnel (il détermine le tarif de la formation)

Exploitant agricole, conjoint collaborateur  
→ Tarif de la formation : **gratuit** (prise en charge  
totale par VIVEA)

Salarié agricole et autres  
(préciser : \_\_\_\_\_ )  
→ Tarif de la formation : **450,00 €** (comprenant  
la visite individuelle)

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire, **dès réception à :**

**CENEDELLA (PDL) Carine**  
**Maison de l'agriculture**  
**21 BOULEVARD REAUMUR**  
**85013 LA ROCHE SUR YON**

**Avant d'envoyer votre inscription, merci de vérifier que vous avez bien complété le verso de ce bulletin d'inscription.**

# INFORMATIONS PRATIQUES

**Crédit d'impôt :** si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéficiaires ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ 69 €/jour.

**Aide au remplacement :** vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation. **Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de Vendée au 02 51 36 82 10.**

**Conditions générales :** l'inscription déclenchera l'envoi d'un contrat de formation ; elle sera définitive à la réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire (les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation). Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

**Annulation :** notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR  
[www.la-terre-mon-avenir.com](http://www.la-terre-mon-avenir.com)

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire**  
Siège social : 9, rue André Brouard  
CS 70510  
49105 ANGERS Cedex 02

AVEC LE SOUTIEN  
FINANCIER DE

# LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

## PCAE - METHODES ALTERNATIVES A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Mardi 4 Décembre 2018 (Le Poiré sur Vie)

Mardi 11 Décembre 2018 (lieu à définir)

De 9h00 à 17h30



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE